Table des matières

[1. Coordonnées du référent projet 2](#_Toc63930820)

[2. Description du projet 3](#_Toc63930821)

[3. Public cible du projet 7](#_Toc63930822)

[4. Envergure du projet 9](#_Toc63930823)

[5. Modalités de mise en oeuvre du projet 10](#_Toc63930824)

[6. Communication 12](#_Toc63930825)

[7. Evaluation du projet 13](#_Toc63930826)

[8. Budget prévisionnel 14](#_Toc63930827)

[9. Pièces complémentaires à joindre au dossier 15](#_Toc63930828)

1. Coordonnées du référent projet

Nom \*Revellat

Prénom \*Evelyne

Fonction \* Directrice de la formation Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris-Est (PSPPE)

Courriel \* evelyne@revellat.fr

Téléphone \* 0660477164

Autre contact d'une personne référente en cas d'absence du référent mentionné ci-dessus : \*

Précisez Nom, Prénom, Fonction, Courriel et Téléphone

Dr Christian Schoen

Directeur médical Terra Firma

[christian.schoen@terrafirma.fr](mailto:christian.schoen@terrafirma.fr)

06 85 10 60 59

2. Description du projet

Titre du projet \*

Précisez l'intitulé de votre action, celui avec lequel vous communiquez (une phrase maximum).

|  |
| --- |
| Verbatim des Bonnes Pratiques des Proches Aidants – Val de Marne |

Thématiques du projet \*

Précisez :

- A quel axe de compétence de la conférence des financeurs se rapporte le projet (1 axe possible par action)

- La thématique principale du projet (si le projet porte sur plusieurs thématiques, merci de sélectionner la thématique principale et de préciser dans les commentaires les autres thématiques visées.)

|  |
| --- |
| Axe 5 – Actions d’accompagnement des proches aidants de personnes âgées en situation de perte d’autonomie |

Valeur secondaire dépendant de la première \*

|  |
| --- |
| Formation des proches aidants |

Commentaires

Si l’action vise plusieurs des thématiques listées ci-dessus, merci de préciser lesquelles ici.

|  |
| --- |
| NA |

Eléments de diagnostic qui conduisent à la mise en œuvre du projet \*

Vous pouvez préciser ici quels éléments de diagnostic/contexte territorial vous ont conduit à proposer le projet pour le public ciblé.

|  |
| --- |
| Avec le vieillissement de la population et l’augmentation de maladies chroniques, le bien vieillir devient une préoccupation sociétale croissante.  Les proches aidants représentent une part non négligeable et en constante augmentation de la population française, leur nombre étant estimé à 8,3 millions de personnes, chacune consacrant en moyenne 16h par semaine pour soutenir leurs proches (DREES).  Les aidés sont souvent des personnes fragilisées mais vivant encore à leur domicile, devenant dépendantes pour un nombre croissant d’actes de leur quotidien, moins autonomes et plus isolées avec le temps qui passe.  Les proches aidants sont des individus souvent stressés par manque de temps, d’expérience et/ou de formation – on ne naît pas aidant – d’autant que beaucoup travaillent encore. Cela peut entraîner un risque croissant de comportements et/ou de situations mal maîtrisées, de fragilisation, voire de rupture de la relation aidé-aidant. Ce manque de temps explique que les proches aidants tardent à se former et s’informer alors que les solutions de proximité, en présentiel ou en digital (Covid-19) existent.  L’action proposée par le Pôle Santé Pluridisciplinaire Paris-Est (PSPPE) en lien avec Khépri Formation et Terra Firma, vise à proposer une **action digitalisée innovante de sensibilisation et de formation des aidants.**  Plus précisément, le service de formation PSPPE vise à la sensibilisation et à la formation des aidants aux bonnes pratiques en matière d’accompagnement, à la lutte contre les conséquences de l’inexpérience et le soutien pour établir une relation saine et durable dans le couple aidé–aidant malgré les effets de l’avancée en âge.  Cette action a notamment pour objectif de répondre aux problématiques de manque de temps des aidants déjà évoqués, mais également de proposer un support consultable en toutes circonstances. La disponibilité des supports, à travers un outil digital, permet à l’aidant s’il a pu assister aux formations en présentiel, de retrouver les contenus et sinon de se former en toutes circonstances, et en particulier de revenir sur ses pratiques, de les anticiper, mais aussi le cas échéant de les partager avec la personne aidée.  L’usage du numérique, s’il ouvre la possibilité d’une adaptabilité totale et particulièrement importante au vu des restrictions engendrées par la pandémie de la Covid-19, doit pour être pleinement efficace, agir en complément de moments de formation en présentiel ainsi que permettre la constitution d’une communauté.  C’est pourquoi l’action proposée s’articule autour de l’organisation d’ateliers de formation – organisés autant que possible en présentiel et pouvant être déclinés en distanciel. L’utilisation d’un service digital permettra notamment d’adapter le mode de formation en distanciel complet si la situation sanitaire l’exige.  En amont comme en aval du présentiel, l’action s’appuie sur un service digital\* destiné au binôme proche aidant–aidé ayant pour but l’optimisation de l’aidance et la prévention des risques de « petite » maltraitance\*\* (par manque d’expérience des personnes), ainsi que des ruptures familiales, sociales et professionnelles. Ce service se présente sous la forme d’un jeu pédagogique et est également participatif, permettant la constitution d’une communauté d’aidants favorisant le partage de l’expérience et la complétude de la formation. Le jeu sera utilisé comme « starter » de réunions de formation et comme prolongement de ces formations.  \*Verbatim a été développé grâce à un soutien d’autres départements (Essonne et Seine-et-Marne) et des structures associatives dont PSPPE ; il est en phase bêta actuellement. Verbatim est un jeu pédagogique dont l’objectif est de sensibiliser et d’éduquer les proches aidants qui par manque d’expérience, peuvent ne pas savoir comment bien-faire, bien-être et/ou bien-dire avec la personne aidée.  \*\*Mot du Pr Moulias en parallèle de la petite délinquance.  Verbatim sera ainsi le support de préparation, la bibliothèque des bonnes pratiques et le support interactif des formations en présentiel.  Après digitalisation de ses contenus de formation, PSPPE, avec l’aide de ses partenaires et du département du Val de Marne, s’appuiera sur cette plateforme, **gratuitement mis à disposition des proches aidants du réseau de ses partenaires Val de Marnais**, pour diffuser 24/7 et former les aidants de son réseau à ses bonnes pratiques tout en faisant évoluer cet outil afin de l’adapter au plus près de ses besoins et de ceux du territoire.  Le service digital sur lequel s’appuie l’action est basé sur la bibliothèque de formation PSPPE et complété des résultats du projet européen « HOPES – La qualité de vie est contagieuse » (supervisé par la Caisse Nationale de Solidarité pour l’Autonomie – CNSA). Son contenu sous forme de quiz et de bonnes pratiques permet aux proches aidants de prolonger les formations en présentiel et de l’utiliser en tous lieux, moments et usages.  Verbatim est un projet à la fois personnalisé et mutualisé. Il est mutualisé parce que les contenus de formation PSPPE complètent ceux créés par Terra Firma (projet européen et avec les départements partenaires). De plus, Les départements de l’Essonne et de la Seine-et-Marne soutenant déjà le projet digital, les contenus éducatifs « génériques » déjà créés sont partagés et enrichissent en retour les contenus de formation de PSPPE.  Il est personnalisé car les contenus proposés dans ce jeu valorisent les actions de formation de PSPPE ainsi que des actions de formation et d’informations spécifiques au département. Enfin le jeu est personnalisé à la fois en termes de contenus (adaptation aux terrains spécifiques à chaque département) et de son interface avec l’intégration de la charte graphique et des logos de chaque département soutenant le jeu ; donc du Val de Marne. |

Objectifs généraux \*

Verbes d'actions exprimant le sens du projet, les buts à atteindre

|  |
| --- |
| Prévenir les actes, comportements ou situations à risque dans l’aidance quotidienne par la sensibilisation et la formation des aidants en présentiel comme en digital.  Adapter le Verbatim des Bonnes Pratiques au territoire du Val de Marne (besoins spécifiques des aidants, ressources du département et actions en venir de tous les partenaires). |

Objectifs opérationnels \*

Actions mises en place pour répondre aux objectifs précités

|  |
| --- |
| Sur la base de son centre de formation, PSPPE, avec l’aide de ses partenaires, souhaite organiser une série d’ateliers de formation au format adapté à la situation sanitaire – présentiel si possible, distanciel si nécessaire. L’un des points d’orgue du projet sera l’organisation de formations qui seront proposées lors du Salon des Aidants.  Ces ateliers sont complétés par de la formation digitale menée par PSPPE afin de mieux répondre aux besoins et aux temporalités des aidants non professionnels.  Un travail d’accompagnement sera mis en place en amont et en aval des ateliers. Il s’agira en amont de sensibiliser les aidants aux problématiques traités par l’action de formation PSPPE, et en aval de poursuivre la formation au niveau individuel, mais également de constituer une communauté favorisant le partage des connaissances et des expériences.  La temporalité des ateliers proposés sera adaptée au rythme des aidants, par exemple en prenant appui pour leur organisation sur la période estivale qui est un moment plus propice au répit et à la disponibilité des aidants.  En parallèle, un travail de personnalisation du jeu pédagogique « Verbatim des Bonnes Pratiques » sera réalisé pour le département du Val de Marne, qui s’appuiera d’une part sur les retours obtenus lors des formations PSPPE et par la mobilisation des aidants, et d’autre part sur les ressources du département et des partenaires de PSPPE. |

Description du projet \*

En quelques lignes, décrivez votre projet, son contenu. Vous pouvez joindre au dossier de demande tout document permettant d'apporter des éléments complémentaires.

|  |
| --- |
| PSPPE souhaite favoriser la qualité de l’aidance et lutter contre les conséquences de l’inexpérience des proches aidants **par la mise en place d’une offre de formation en présentiel et digitale, et particulièrement avec des bonnes pratiques d’aidance.**  Le projet proposé s’inscrit dans le prolongement et l’amélioration continue des formations délivrées par PSPPE et destinées aux proches aidants.  Les formations proposées par le projet s’appuient sur un outil digital : le jeu pédagogique « Verbatim des Bonnes Pratiques » permettant de sensibiliser et d’informer chaque aidant et, au final, d’optimiser les relations entre les aidés et leurs aidants proches. Il sera utilisé en complément et comme outil de départ des formations.  Verbatim est originellement issu d’un travail collaboratif mené par la société Terra Firma – partenaire du projet – dans le cadre du projet européen « HOPES – la qualité de vieillir est contagieuse », qui a été sélectionné par *Ambient Assisted Living (supervisé par la CNSA),* programme d’assistance à l’autonomie à domicile de la Commission Européenne. Verbatim est une application digitale éducative (*serious game*) qui permet à l’aidant de retrouver les contenus de formation de PSPPE et de se mettre virtuellement en situation de vie réelle et d’apprendre ainsi la manière de bien-être, bien-faire et/ou bien-dire pour être durablement l’aidant qu’il·ou elle souhaite.  Via une plateforme web, Verbatim a une approche centrée sur l’usager et sa pratique quotidienne de l’aidance qui est d’autant moins développée que le proche aidant manque d’expérience, presque de façon permanente puisque les attentes et besoins de la personne aidée comme de son aidant évoluent avec le temps ; il s’agit bien d’assurer une formation CONTINUE.  Cela se traduit par :   * Une immersion virtuelle par le jeu selon le même schéma qu’en présentiel : quizz sur les événements et/ou lieux et/ou comportements du quotidien avec des réponses éducatives simples et pratiques, et des liens vers des informations et des actions plus complètes (venant d’abord de PSPPE et des institutions publiques comme le département) comme des cafés des aidants, un site web, une documentation … La rubrique « Pour en savoir plus » renvoie vers les contenus de formation et le services du département et inversement. * La formation personnalisée et pratique (e-Bonnes Pratiques) : « problème/solution » avec une structuration s’appuyant sur le vécu, en mobilité (à l’endroit et au moment où le bénéficiaire le souhaite et comme le permet le digital) et avec la bonne sémantique (Verbatim dbénéficie du dictionnaire de synonymie et d’antonymie CRISCO de l’Université de Caen) * Le partage de connaissance et d’expérience entre aidants et/ou personnes âgées et/ou de professionnels de terrain car le jeu est interactif et participatif ; l’expérience acquise lors de la formation PSPPE sera retrouvée en digital et, inversement, l’expérience digitale optimisera la qualité des formations en présentiel.   Verbatim se focalise sur les événements de difficulté et/ou de fragilisation à l’origine du risque de « petite » maltraitance et utilise des contenus issus du terrain et validés par des experts métier (à commencer par Mme Busby et Pr Moulias / Fédération 3977 et ALMA).  Aujourd’hui Verbatim est composé de plusieurs modules « quizz », structurés en :   * Lieux (au/hors du domicile, valorisant des lieux particuliers de l’aidance comme par exemple la chambre, la salle de bain, les WC, …) * Situations (comme la gestion de l’hygiène intime, des repas, …) * Comportements (dirigiste, gestion de l’insatisfaction de l’aidée) * Langage à risque (par exemple, parler de couches et non de protections) * D’autres situations potentielles comme les questions administratives et financières * Une rubrique utile et actualisée par la publication du rapport du Dr Denormandie, permettra d’aborder la question des aides techniques ; le digital permettant de présenter des renseignements pratiques toujours d’actualité.   Verbatim est accessible via une plateforme web protégée et conforme au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), et permet de jouer seul ou en communauté d’aidants, une fois ou de manière répétée et constructive, chez soi, au café des aidants ou bien sur pendant les formations PSPPE (comme starter de formation), voire en situation avec la personne aidée. Le jeu est participatif pour permettre à un maximum de personnes de partager leurs expériences avant la dissémination, après une validation par le Comité Scientifique du service mis en place et animé par Terra Firma. Le Comité Scientifique comprend notamment parmi ses membres Mme Busby précédemment citée.  Le projet dispose déjà d’une large base de contenus éducatifs développés par PSPPE relatifs aux bonnes pratiques de l’aidance et utilisés pour développer le jeu Verbatim, toutefois Verbatim Val de Marne a également pour objectif d’intégrer et de valoriser les actions du département, puis de personnaliser, optimiser, valider et déployer Verbatim dans le territoire du département du Val de Marne par les moyens et les actions du Département.  Cette adaptation sera effectuée par PSPPE en collaboration avec Terra Firma et des partenaires Val de Marnais, en s’appuyant sur le travail collectif qui sera effectué lors des ateliers de formation PSPPE actuels ou à venir en 2021 ainsi que par du contenu collecté via la réponse à un questionnaire.  L’expérience des partenaires reconnaît que beaucoup d’aidants rechignent à participer à des formations en présentiel ; le digital est un moyen de les sensibiliser et de leur montrer le bénéfice de formations personnalisées.  Le jeu est personnalisable dans son design et dans ses contenus, notamment l’intégration, après transformation en quizz/solutions, de l’offre de PSPPE et du département. Verbatim Val de Marne pourra aussi donner **un accès direct aux actions du département et de ses institutions** via des liens hypertextes. Le jeu sera disponible sur un site web et facilitera ainsi l’usage du digital avec et par les personnes âgées.  Pour les usagers (aidants) et les bénéficiaires (aidés), Verbatim apporte le support digital pédagogique du projet avec des solutions pratiques et permettra le partage d’expériences à plusieurs (aidants/aidés, professionnels, communautés de seniors, etc.). Verbatim constitue un outil complémentaire dans la stratégie « Proches aidants » de PSPPE comme du département.  Les résultats attendus du projet sont :   * Elargissement de la population pouvant accéder à des formations nécessaires à l’aidance * Sensibilisation et constitution d’une communauté d’aidants sur les problématiques de la bien traitance * Préparation et organisation d’ateliers de formation des aidants de PSPPE * Adaptation de l’outil aux attentes et besoins de tous les acteurs * Diffusion sur l’ensemble du territoire   Pour une diffusion à large échelle, le projet visera au développement d’un réseau de partenaires - tant personnes morales que physiques - favorisant la dissémination et l’usage participatif, notamment en y associant le département. |

Format du projet \*

Précisez le format du projet proposé

cycle d'ateliers

autre format

Si "autre format", merci de préciser :

|  |
| --- |
| Le projet propose de digitaliser les contenus PSPPE de formation et d’utiliser un outil support à la formation continue disponible à toute heure et en tous lieux. |

Calendrier de l'action : date prévue pour le démarrage de la mise en œuvre \*

|  |
| --- |
| 01/04/2021 |

Calendrier de l'action : date prévue pour la fin du projet \*

|  |
| --- |
| 31/12/2021 |

***Attention, informations pour les projets prévus sur les deux années civiles 2021-2022***

*Pour les projets se déroulant sur les deux années civiles 2021 et 2022, sans qu'il ne s'agisse d'un renouvellement d'actions identiques d'une année sur l'autre, vous êtes invités à remplir les parties « détails du projet prévu en 2021 » et « détails du projet prévu en 2022 ». Sont uniquement concernés :*

*- les projets se déroulant sur l'année scolaire 2021-2022 : merci de dissocier les actions prévisionnelles à réaliser de septembre à décembre 2021 puis à réaliser de janvier à juin 2022*

*- les projets nécessitant plus d'une année de mise en œuvre compte tenu de leur envergure mais ne suivant pas particulièrement le calendrier en année scolaire, par exemple : un projet débutant en mars 2021 et se terminant en octobre 2022*

Détails du projet prévu en 2021

Précisez le nombre d'ateliers et de séances pour chaque sous-action prévus en 2021. PSPPE selon le contexte épidémique, a prévu de réaliser **25 ateliers** de formation en présentiel et, afin de compléter cette formation par le digital, digitaliser ses contenus existants et ceux à venir en 2021 et donc de proposer une offre multisupport / format

*Pour rappel : un atelier = un groupe de bénéficiaires*

*Pour renseigner les informations relatives à une deuxième sous-action ou plus, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour Détails du projet prévu en 2021" situé en bas du tableau.*

*Exemple : sous-action 1 = atelier numérique et sous-action 2 = conférence*

Nom de la sous-action 1 \*

Exemple : atelier numérique

|  |
| --- |
| 25 Ateliers de formation digitalisée pour un usage en numérique |

Nombre d'ateliers pour cette sous-action \*

*Précisez le nombre d'ateliers prévus*

*Pour rappel : un atelier = un groupe de bénéficiaires.*

|  |
| --- |
| 20 heures, soit 20 séances |

Nombre de séances par atelier pour cette sous-action \*

*Précisez le nombre de séances prévues par atelier*

*Pour rappel :*

*Un atelier = un groupe de bénéficiaires.*

*Un atelier = une séance s'il s'agit d'un forum ou d'une conférence par exemple et un atelier = plusieurs séances si les bénéficiaires se retrouvent à plusieurs reprises.*

|  |
| --- |
| **1h** |

Durée de la séance pour cette sous-action

*Merci d'indiquer s'il s'agit d'une séance de 45 minutes, 1h, 1h30 ou autre.*

|  |
| --- |
| **500 h** |

Nombre total de séances pour cette sous-action \*

*Précisez le nombre de séances total prévues.*

|  |
| --- |
| **20** |

Nom de la sous-action 2 \*

Exemple : atelier numérique

|  |
| --- |
| Atelier en numérique ou Web conférence |

Nombre d'ateliers pour cette sous-action \*

*Précisez le nombre d'ateliers prévus*

*Pour rappel : un atelier = un groupe de bénéficiaires.*

|  |
| --- |
| **6** |

Nombre de séances par atelier pour cette sous-action \*

*Précisez le nombre de séances prévues par atelier*

*Pour rappel :*

*Un atelier = un groupe de bénéficiaires.*

*Un atelier = une séance s'il s'agit d'un forum ou d'une conférence par exemple et un atelier = plusieurs séances si les bénéficiaires se retrouvent à plusieurs reprises.*

|  |
| --- |
| **15 à 50 personnes**  **En amont, pendant ou en aval des formations en présentiel, les proches aidants peuvent utiliser le support digital de formation une fois ou autant qu’ils le désirent, seul(e) ou en communauté, en autonomie ou en participatif.** |

Durée de la séance pour cette sous-action

Merci d'indiquer s'il s'agit d'une séance de 45 minutes, 1h, 1h30 ou autre.

|  |
| --- |
| 1h30  Avec le support digital le temps de formation est libre. |

Nombre total de séances pour cette sous-action \*

Précisez le nombre de séances total prévues.

|  |
| --- |
| 6 |

S'agit-il : \*

* ***D’une nouvelle action (encore jamais mise en œuvre pour ce support digital)***
* ~~D’une action existante qui n’a jamais été financées par la conférence des financeurs~~
* ~~D’une action existante qui a déjà été financée par la conférence des financeurs~~

3. Public cible du projet

Caractéristiques du public ciblé : âge moyen ciblé, situation de perte d'autonomie, fragilité \*

Plusieurs réponses sont possibles pour chaque catégorie à renseigner : âge moyen, situation de perte d'autonomie, fragilité

Attention, hors cas explicités dans les critères, les crédits de la Conférence des financeurs ne peuvent pas financer des projets en faveur des aidants professionnels.

Concernant les proches aidants, le projet doit viser les proches de personnes âgées.

* **Type de public :**
  + Essentiellement les proches aidants de personnes âgées fragilisées
* **Âge cible des participants**
  + 59 ans ou moins (uniquement si proches aidants)
* **Situation de perte d’autonomie des personnes aidées**
  + GIR 5 à 6
* **Fragilité**

A quels habitants du Val-de-Marne votre projet s’adresse-t-il ? \*

Un projet de prévention touche souvent un public de proximité, voire d’hyper proximité. C’est pourquoi cette question doit s’entendre de la façon suivante : « quels habitants sont principalement concernés par ce projet ? », en tenant compte des questions de proximité et de mobilité. Même si votre projet est ouvert à tous les Val-de-Marnais, merci d’indiquer les habitants qui seront les plus susceptibles de participer au projet.

Possibilité de cocher : Tous les Val-de-Marnais ou quelques villes seulement (cases à cocher)

Si vous cochez « Tous les Val-de-Marnais », merci de ne pas cocher les cases villes.

|  |
| --- |
| Tous les Val de Marnais qui sont ou qui vont être en situation d’aidance |

***Attention, informations pour les projets prévus sur les deux années civiles 2021-2022 (projet de validation sur l’année 2021 ; prolongation selon les résultats)***

*Pour les projets se déroulant sur les deux années civiles 2021 et 2022, sans qu'il ne s'agisse d'un renouvellement d'actions identiques d'une année sur l'autre, vous êtes invités à remplir les parties « répartition des bénéficiaires par sous-actions en 2021 » ET « répartition des bénéficiaires par sous-actions en 2022 », mais aussi « nombre de personnes ciblées par le projet en 2021 » ET « nombre de personnes ciblées par le projet en 2022 ». Sont uniquement concernés :*

*- les projets se déroulant sur l'année scolaire 2021-2022 : merci de dissocier le nombre de personnes prévues de septembre à décembre 2021 puis de janvier à juin 2022*

*- les projets nécessitant plus d'une année de mise en œuvre compte tenu de leur envergure mais ne suivant pas particulièrement le calendrier en année scolaire, par exemple : un projet débutant en mars 2021 et se terminant en octobre 2022*

Répartition des bénéficiaires par sous-action en 2021

Précisez le nombre de bénéficiaires pour chaque sous-action.

Pour rappel : un atelier = un groupe de bénéficiaires

Pour renseigner les informations relatives à une deuxième sous-action ou plus, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour Répartition des bénéficiaires par sous-action en 2021" situé en bas du tableau.

Nom de la sous-action 1 \*

Exemple : atelier numérique

|  |
| --- |
| Atelier de formation |

Nombre de bénéficiaires attendus pour un atelier de cette sous-action \*

Exemple : 1 atelier numérique = 1 groupe de 10 personnes

|  |
| --- |
| ***Inclure le nombre de personnes qui seront touchées lors de la journée des Aidants (800)*** |

Nombre total de bénéficiaires pour cette sous-action \*

Exemple : 1 atelier numérique = 1 groupe de 10 personnes, 6 ateliers prévus soit 60 personnes.

|  |
| --- |
| **Nombre de personnes en digital : 800 personnes** |

Nom de la sous-action 2 \*

Exemple : atelier numérique

|  |
| --- |
| Formation digitale continue en complément du présentiel |

Nombre de bénéficiaires attendus pour un atelier de cette sous-action \*

Exemple : 1 atelier numérique = 1 groupe de 10 personnes

|  |
| --- |
| *A la fin du projet 2021, nous espérons avoir touché 5% de la population des aidants du Val de Marne grâce à la complémentarité du digital.* |

Nombre total de bénéficiaires pour cette sous-action \*

Exemple : 1 atelier numérique = 1 groupe de 10 personnes, 6 ateliers prévus soit 60 personnes.

|  |
| --- |
| PSPPE espère qu’au moins 15 communautés digitalisées de proches aidants seront créées |

Nombre de personnes ciblées par le projet en 2021 \*

Nombre total de personnes en 2021, toutes sous-actions confondues.

Si le nombre total de bénéficiaires n’est pas égal à l’addition du nombre total de bénéficiaires par sous-action, précisez pour quelles raisons.

|  |
| --- |
| **Pour le présentiel en 2021 : 800 proches aidants (Journée des aidants); pour le digital : le nombre n’est pas limité (service gratuit et libre d’accès)** |

4. Envergure du projet

Votre projet se déploie-t-il au-delà du Val-de-Marne ? \* Sélectionnez une des deux valeurs

* **Non (la digitalisation des contenus de formation de PSPPE bénéficie aux Val de Marnais.**

Si vous avez coché "oui", précisez les territoires concernés

Exemple : communes d'un autre département, limitrophes au Val-de-Marne / autres départements

Si vous avez coché "oui", précisez si votre projet a été / est / sera soutenu par la Conférence des financeurs d’un autre département

Indiquez quelles Conférences, pour quels montants et l’état d’avancement du soutien.

Exemple : « demande de financement déposée pour 2021 auprès de la CDF du XX pour YYY € », ou « projet refusé en 2020 par la CDF du XX pour YYY € », ou « projet accepté en 2020 par la CDF du XX pour YYY € ».

Complémentarité avec les autres projets en cours sur le territoire concerné \*

Précisez quelles articulations sont prévues avec les autres projets en cours sur le territoire

5. Modalités de mise en œuvre du projet

Structures/locaux accueillants \*

Précisez le lieu où se déroulera l’action.

|  |
| --- |
| Autant que possible, les ateliers de formation proposés dans le cadre de cette action seront organisés dans les locaux de Khépri Formation, partenaire de PSPPE pour ce projet.  Autant que nécessaire, les ateliers de formation seront sinon dispensés intégralement en distanciel.  Les actions prévues lors du Salon/Journée des Aidants se tiendront dans les lieux de la manifestation ; mais de toutes les façons en digital. |

Partenaires

Partenaires qui interviennent dans la mise en œuvre du projet et le rôle de chacun : intervenant, relais d’information, ceux qui accueillent l’action, etc.

Pour renseigner les informations relatives à un deuxième partenaire ou plus, cliquer sur le bouton "Ajouter un élément pour Partenaires" situé en bas du tableau

1. Nom de la structure partenaire et description du rôle prévu dans la mise en œuvre du projet \*

|  |
| --- |
| Khépri Formation est un centre de formation agréé qui aura pour rôle de mettre à disposition ses locaux pour la tenue des ateliers de formation proposés par l’action PSPPE. |

Engagement du partenaire \*

Précisez où en est le partenariat.

* **Engagement ferme**

Rémunération horaire TTC de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer le coût horaire TTC.

* 25€/heure coût moyen

Profession/compétence de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer sa profession.

1. Nom de la structure partenaire et description du rôle prévu dans la mise en œuvre du projet \*

|  |
| --- |
| Terra Firma est une société de conseil spécialisée en éducation en santé, sur les questions de santé non satisfaite et dans l’usage du numérique à destination du plus grand nombre.  La société a l’expérience de projets mutualisés et personnalisés et a notamment coordonné le projet européen « HOPES – La qualité de vieillir est contagieuse », un projet de 36 mois développé avec 9 partenaires de 5 pays européens dont, en France, le groupe Siel Bleu et l’APHP. De ce projet européen, Terra Firma a acquis une connaissance des attentes et besoins des proches aidants, a créé un fonds documentaire d’appuis de Verbatim et digitalise les formations de PSPPE.  Terra Firma aura aussi pour rôle la personnalisation de l’outil de formation Verbatim au département du Val de Marne. |

Engagement du partenaire \*

Précisez où en est le partenariat.

* **Engagement ferme**

Rémunération horaire TTC de l'intervenant

* 15.000€ (pour un travail estimé à 35j/homme)

Profession/compétence de l'intervenant

|  |
| --- |
| Digitalisation et maintenance des contenus de formation de PSPPE, mise à disposition de PSPPE / Val de Marne des contenus éducatifs développés dans les autres départements (projet mutualisé et personnalisé) et personnalisation du jeu au Val de Marne (logo, charte graphique et intégration des contenus éducatifs). |

1. Nom de la structure partenaire et description du rôle prévu dans la mise en œuvre du projet \*

|  |
| --- |
| D’autres partenaires départementaux à vocation éducationnelle pourront être intégrés dans le projet PSPPE, notamment à des fins de communication et de dissémination. |

Engagement du partenaire \*

Précisez où en est le partenariat.

* **Partenaire non encore sollicité**

Rémunération horaire TTC de l'intervenant

* 25€/heure

Profession/compétence de l'intervenant

1. Nom de la structure partenaire et description du rôle prévu dans la mise en œuvre du projet \*

|  |
| --- |
| Institutions en charge des proches aidants (CCAS) comme cela sera réalisé en Seine-et-Marne (Mr JY Coudray) avec les « PAT ».  Les institutions seront partenaires du projet pour les actions de communication et de dissémination. |

Engagement du partenaire \*

Précisez où en est le partenariat.

* **Partenaire non encore sollicité**

Rémunération horaire TTC de l'intervenant

* 25€/heure coût moyen

Profession/compétence de l'intervenant

Si le partenaire a un rôle d'intervenant au sein du projet (soutien individuel psychologique ou formation pour les projets destinés aux proches aidants, animateur des séances ou des conférences pour les projets à destination des personnes âgées, etc.), merci d'indiquer sa profession.

Equipe dédiée au projet

Attention, il s'agit de l'équipe en interne à la structure, les partenaires ayant été renseignés plus haut.

Pour renseigner les informations relatives à une deuxième personne ou plus, cliquer sur le bouton "Ajouter un élément pour Equipe dédiée au projet" situé en bas du tableau

1. Fonction de la personne \*

|  |
| --- |
| L’équipe en charge de la formation à PSPPE |

Rôle/missions dans la mise en œuvre du projet \*

|  |
| --- |
| Participation active à la digitalisation des contenus de formation PSPPE, validation des contenus proposés par les proches aidants et les partenaires, valorisation du service auprès des Val de Marnais et participation aux actions de sensibilisation et de communication du projet en lien avec le Département |

Equivalent temps plein mobilisé pour cette/ces mission.s \*

|  |
| --- |
| 5 PSPPE seront mobilisées pendant 7 mois pour un équivalent de 700 j/h. |

Moyens matériels prévus \*

Précisez les moyens matériels nécessaires à la réalisation du projet : outils numériques, tapis de sol, bâtons de marche, etc.

Précisez, le cas échéant, si le matériel est fourni ou à apporter par l’usager

Les moyens matériels inscrits ici doivent être cohérents avec le montant qui figure dans le compte « petit matériel » du budget prévisionnel, le cas échéant.

Si vous n'avez pas prévu de moyens matériels, merci d'indiquer "NA" en réponse

|  |
| --- |
| PSPPE bénéficiera de Verbatim développé avec le soutien d’autres départements, il n’y a donc pas de coûts de développement mais d’adaptation et d’intégration aux contenus de formation de PSPPE. En raison de sa nature, le projet s’adresse aux proches aidants disposant d’un équipement numérique connecté. |

Modalités d'accès physique au projet/moyens de transports \*

Précisez par exemple si l'accès de la personne est autonome, si un système de covoiturage est prévu, un transport avec chauffeur, etc.

Si vous n'avez pas prévu de moyens de transports, merci d'indiquer "NA" en réponse

|  |
| --- |
| NA |

Coût prévisionnel pour l'usager \*

Précisez si vous demandez une participation à l’usager, la nature de la participation, l’objet et le montant.

Exemple : caution, arrhes, adhésion

|  |
| --- |
| L’usage et le bénéfice du support digital des formations PSPPE sont gratuits pour les inscrits aux formations de PSPPE. |

6. Communication

Moyens de communication prévus \*

Indiquez les modalités prévues pour le repérage des bénéficiaires, notamment si public cible spécifique, fragile etc.

Si vous n'avez pas prévu de moyens de communication, merci d'indiquer "NA" en réponse.

|  |
| --- |
| Le 1er acte de communication sera de personnaliser Verbatim au Val de Marne (logo, charte graphique, …), puis de créer des liens entre les contenus de formation PSPPE et les actions éducatives du Département vers les proches aidants.  Plusieurs actions de communication seront conduites dans le cadre de projet. Celles-ci seront cadrées par l’établissement et le suivi d’un plan de communication global du projet visant à atteindre les objectifs suivis :   * Sensibilisation et recrutement des proches aidants pour l’organisation des ateliers de formation * Diffusion de l’outil de formation Verbatim aux proches aidants du département * Sensibilisation des proches aidants du département grâce aux moyens et outils du département (site Web, journaux, journées des aidants, …)   Le premier objectif mobilisera le réseau de PSPPE et de ses partenaires, en ce y compris le département et les institutions en charge des proches aidants.  Le second objectif sera poursuivi en continu, en recherchant la collaboration des mêmes partenaires mais également en participant à Journée des Aidants et en s’appuyant sur le développement endogène d’une communauté en ligne des proches aidants. |

Stratégie pour nouer des partenariats \*

Si vous n'avez pas prévu de moyens pour mobiliser des partenaires, merci d'indiquer "NA" en réponse.

|  |
| --- |
| Pour les partenariats envisagés avec les institutions en charge des proches aidants (cf. section « Partenaires »), les services du département seront sollicités afin d’obtenir les contacts des institutions visées.  PSPPE et Terra Firma auront la charge de contacter ces institutions et de formaliser les actions visant à communiquer et disséminer le projet Verbatim et PSPPE. |

7. Evaluation du projet

Outils et méthodologie utilisés pour évaluer l'action \*

Indiquez comment vous prévoyez de suivre les indicateurs attendus par la Conférence des financeurs (voir partie VI du guide technique) et comment le projet sera évalué : questionnaire de satisfaction, quizz sur les connaissances, tour de table, tests, mises en situation, etc.   
Indiquez comment l’évaluation est prévue, si elle est réalisée en interne ou en externe, en continu ou à des étapes clés du projet.

|  |
| --- |
| PSPPE a des moyens et outils d’évaluation de ses formations en présentiel.  La méthode d’évaluation de l’action digitale se base sur les métriques (*Key Performance Indicator - KPI*) et les livrables définis pour chaque phase du projet.  L’évaluation mesurera :   * L’intérêt et la satisfaction des usagers et des bénéficiaires * La participation avec usage des différents outils * La complétude de l’offre digitale * L’intérêt des institutions publiques pour l’usage de Verbatim Val de Marne sur le territoire du département * Le nombre de personnes qui suivront les liens entre Verbatim et les actions d’éducation du Département.   Le bénéfice apporté sera aussi mesuré lors d’actions comme la « Journée des Aidants » en lien avec le département et les partenaires. |

8. Budget prévisionnel

Coût total du projet (en euros) \*

- En 2021 : précisez le montant total =

- En 2022, le cas échéant : précisez le montant total

- Sur les 2 ans, le cas échéant : additionnez les coûts 2021 et 2022

Le coût total peut être supérieur au montant de la subvention demandée à la Conférence des financeurs, dans le cas où le projet bénéficie d’autres financements (financements propres, cofinancements, ou socle déjà existant donc déjà financé).

|  |
| --- |
| Le coût total du projet en 2021 est estimé à 65.000€ réparti comme suit :   * 50.000€ pour PSPPE. Les coûts du projet sont les coûts du personnel qui sera mobilisé pour réaliser l’action (cf. section « Equipe dédiée au projet ») * 15.000€ pour le partenaire Terra Firma. Les coûts du projet sont liés au support technologique fourni par le partenaire pour l’action de personnalisation du support de formation et l’intégration / management des contenus de formation PSPPE et Département |

Montant de la subvention sollicitée auprès de la conférence (en euros) \*

**En 2021 :**

* 30.000€ pour PSPPE. Les coûts du projet sont les coûts du personnel qui sera mobilisé pour réaliser l’action (cf. section « Equipe dédiée au projet »)
* 10.000€ pour le partenaire Terra Firma. Les coûts du projet sont liés au support technologique fourni par le partenaire pour l’action de personnalisation du support de formation et l’intégration / management des contenus de formation PSPPE et département

- En 2022, le cas échéant : précisez le montant demandé

- Sur 2 ans, le cas échéant : précisez le montant demandé

|  |
| --- |
| La subvention sollicitée est de 40.000€ |

Avez-vous effectué d'autres demandes de subvention auprès de financeurs (pour cette même action) ? \*

Sélectionnez une des deux valeurs

* Oui

Co-financements

*Si vous avez répondu "oui" à la question précédente, merci de renseigner le tableau ci-dessous. Pour ajouter des informations concernant deux ou plusieurs financeurs, cliquez sur le bouton "Ajouter un élément pour « Co-financements »" situé en bas du tableau.*

Financeur sollicité

|  |
| --- |
| **En 2019, PSPPE a été élu à un appel à projet « Région Ile de France » pour la participation à la création / développement du jeu éducatif « Verbatim de la Bien Traitance » ; PSPPE apporte son expertise éducative et tous ses contenus utiles.** |

Montant sollicité auprès du financeur/accordé par le financeur (en euros)

|  |
| --- |
| **12.000€** |

Seul un montant doit apparaître dans ce champ (pas de lettre, d'espace....)

Etat de la demande

Précisez si la demande a été faite et demeure en attente de réponse ou si la demande a été accordée par le financeur

|  |
| --- |
| **La demande a été accordée.** |

[Ajouter un élément pour « Co-financements »](https://www.demarches-simplifiees.fr/champs/55/repetition)

Budget prévisionnel détaillé \*

Veuillez télécharger, remplir et joindre [le modèle suivant](https://www.demarches-simplifiees.fr/rails/active_storage/blobs/eyJfcmFpbHMiOnsibWVzc2FnZSI6IkJBaHBBenlQM2c9PSIsImV4cCI6IjIwMjEtMDItMTBUMTE6MjQ6MjguMTc0WiIsInB1ciI6ImJsb2JfaWQifX0=--7cf82fb30c33d158cbdca057995d66ee4d0f4c30/BudgetProjet_Conf%C3%A9renceDesFinanceurs.xlsx)

9. Pièces complémentaires à joindre au dossier

Devis 1

Vous pouvez joindre au dossier les éventuels devis en lien avec la mise en oeuvre du projet

Devis 2

Vous pouvez joindre au dossier les éventuels devis en lien avec la mise en oeuvre du projet

Les outils d’évaluation des actions (enquête de satisfaction, quizz connaissances, guide d'entretien, etc.)

Document explicatif 1 (projet, contexte, etc.)

Document explicatif 2 (projet, contexte, etc.)